

Auteur : Le Yémen

Commission : Commission parlementaire pour la coopération et la paix au Moyen-Orient

Problématique : Comment les États membres de l'Union Européenne peuvent-ils peser dans la sortie des conflits au Moyen-Orient et être les initiateurs d'un Agenda pour une Paix durable et une coopération régionale pérenne ?

Le Yémen est une République présidentielle autoritaire, où le président est à la fois chef de l'Etat et chef du gouvernement. Officiellement multipartite, la vie politique est toutefois dominée par le Congrès général du peuple depuis l'unification de la République arabe du Yémen et la République démocratique du Yémen 1990. Le pouvoir exécutif est détenu par le gouvernement tandis que le pouvoir législatif est partagé entre le gouvernement et le parlement. Le pouvoir judiciaire est indépendant des deux premiers, mais subit régulièrement des incartades de l'exécutif.

La nouvelle Commission européenne s'est engagée à être plus géopolitique que les précédentes. Les tensions qui bousculent le Moyen-Orient lui donnent une occasion de concrétiser cette ambition. Elle y a profondément intérêt : d'abord, parce que la montée du prix du pétrole menace son économie bien plus que les Etats-Unis, qui ont gagné leur indépendance énergétique avec le gaz de schiste. Ensuite, parce que la radicalisation de l'Iran pénalise en premier lieu les entreprises du Vieux continent, qui se voient bloquées dans leurs ambitions par l'embargo américain. Enfin, parce que les Européens restent la cible la plus accessible de Daesh et que les Américains sont en train de les abandonner dans ce combat contre le terrorisme, pour défendre leur propre sécurité.

Le pays du Yémen souffre d'un mauvais accès à l'eau et les bombardements saoudiens sont venus fragiliser une situation humanitaire déjà préoccupante. Les Etats Européens doivent arrêter impérativement d'alimenter la guerre, alors que le Yémen s'enfoncé toujours plus dans ce qui est qualifié de « plus grande crise humanitaire au monde », les Etats européens continuent à exporter des armes vers l'Arabie saoudite et d'autres Etats impliqués dans de probables crimes de guerre dans ce pays. Les représentants des Nations Unies ne ménagent pas leurs efforts pour lancer le processus de paix, les combats continuent, assortis de crimes de guerre réguliers, depuis 2015, ce sont 659 fermes, 218 marchés alimentaires, et 222 bateaux qui ont été visés par des bombardements de la coalition. 138 bombardements ont également visé des sites de production, de stockage ou de transport de denrées. La Coalition mène en outre un blocus du port d'Hodeida, principale voie d'accès pour acheminer l'aide aux communautés les plus touchées par le conflit dans le nord-ouest du Yémen. L'implication des armes Européens est de plus, un enjeu principal, plusieurs médias européens ont mis à jour l'utilisation d'armes européennes dans le cadre de la guerre au Yémen, et cela malgré l'interdiction d'exporter des armes susceptibles de prolonger un conflit armé, comme le stipule l'article 2 §3 de la Position commune de l'UE sur le contrôle des exportations d'armes.

Les mobilisations sont donc de plus en plus importantes en Europe contre les livraisons d'armes aux pays impliqués dans la guerre au Yémen. En Grande-Bretagne, l'organisation Campaign Against Arms Trade (CAAT) a introduit une plainte pour dénoncer le caractère illicite des licences d'exportations vers l'Arabie Saoudite. CAAT a perdu en première instance, mais a obtenu le droit de se pourvoir en appel. En Belgique, la CNAPD et Ligue des droits humains, soutenus par Amnesty, ont également introduit des recours devant le Conseil d'Etat contre l'octroi par le ministre-président wallon de licences d'exportation vers l'Arabie Saoudite, au vu de l'implication de ce pays dans le conflit au Yémen. Plusieurs solutions sont également envisageables afin de contribuer à la résolution de ce conflit majeur :

-Promouvoir, à tous les niveaux de pouvoir, un embargo non seulement sur les ventes d'armes et de biens à double usage mais aussi sur l'ensemble des échanges commerciaux avec l'Arabie saoudite et aux autres pays impliqués dans le conflit au Yémen, sachant qu'un embargo sera d'autant plus efficace s'il est mené au niveau le plus large possible, au niveau des Nations-Unies de l'Europe.

-Assurer une coordination suffisante en la matière entre les différents niveaux de pouvoir - régional, fédéral, européen – impliqués.

-Poursuivre les discussions au sein du secteur de l'armement et de la défense, avec la participation des interlocuteurs sociaux, en vue d'établir un plan de diversification économique durable et de pouvoir ainsi concilier à terme l'objectif de maintien et de création d'emplois avec celui de cohérence des politiques en faveur du développement durable.

-Exiger une action politique européenne et internationale pour lever totalement le blocus et autres obstacles aérien, maritime et terrestre en matière d'approvisionnement – denrées alimentaires, médicaments - et d'aide humanitaire.

-Maintenir, et si possible augmenter, l'engagement de l'UE et autres organes humanitaires dans le financement de l'aide humanitaire internationale au Yémen afin de subvenir aux besoins fondamentaux de millions de Yéménites.

En conclusion, nous pouvons constater que la place du Yémen dans les conflits d'UE/Moyen Orient est très délicate et que la position de cette dernière face au conflit a donné lieu à une des plus grandes crises humanitaires mondiales, et que la place de l'UE ainsi que les décisions effectuées face à la prise en charge de ce conflit, a mis en péril des milliers d'habitants en privilégiant le côté militaire à travers l'exportation d'armes, c'est pour cela qu'il est impératif de prendre en charge cette question en procédant à la mise en place de plusieurs solutions élaborées.